

UPOV

TG/VERBEN(proj.3)

ORIGINAL: anglais

DATE: 2004-01-20

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENEVA

PROJET

VERVEINE

(Verbena L.)

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

*pour examen par le Comité de rédaction élargi à sa réunion
qui se tiendra à Genève (Suisse), du 29 au 31 mars 2004*

Autres (s) nom(s) commun(s) * :

<i>latin</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Verbena L.</i>	Verbena, Vervain	Verveine	Verbene, Eisenkraut	Verbena

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs doivent être interprétés en relation avec le document TG/1/3, "Introduction générale à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité et à l'harmonisation des descriptions des obtentions végétales" (ci-après dénommé "introduction générale") et les documents "TGP" qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

SOMMAIREPAGE

1.	OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2.	MATÉRIEL REQUIS.....	3
3.	MÉTHODE D'EXAMEN	3
3.1	Durée des essais	3
3.2	Lieu des essais.....	3
3.3	Conditions relatives à la conduite de l'examen	4
3.4	Protocole d'essai	4
3.5	Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
3.6	Essais supplémentaires.....	4
4.	EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ.....	5
4.1	Distinction.....	5
4.2	Homogénéité	5
4.3	Stabilité	5
5.	GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	6
6.	INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	6
6.1	Catégories de caractères.....	6
6.2	Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3	Types d'expression.....	7
6.4	Variétés indiquées à titre d'exemple	7
6.5	Légende.....	7
7.	TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
8.	EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES	15
8.1	Explications portant sur plusieurs caractères	15
8.2	Explications portant sur certains caractères	15
9.	BIBLIOGRAPHIE AUCUNE LITTÉRATURE PARTICULIÈRE.....	17
10.	QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	18

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Verbena* L. de la famille des verbénacées.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de plantes de qualité commerciale normale pour les variétés à multiplication végétative ou de semences avec une faculté de germination de 50% pour les variétés reproduites par voie sexuée.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

- 20 plantes pour les variétés à multiplication végétative ;
- 5 grammes de semences pour les variétés reproduites par voie sexuée.

2.4 S'il s'agit de semences, les semences doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté de l'espèce et la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente. Dans le cas où les semences doivent être maintenues en collection, la faculté germinative doit être aussi élevée que possible et indiquée par le demandeur.

2.5 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou maladie important.

2.6 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Durée des essais*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Si ce lieu ne permet pas de faire apparaître certains caractères de la variété qui sont utiles pour l'examen DHS, un lieu supplémentaire d'essai est admis.

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen. En particulier, sauf indication contraire, toutes les observations doivent être effectuées sur les organes typiques complètement développés, à l'époque de la pleine floraison.

3.3.2 Les conditions de culture suivantes sont recommandées :

- Époque d'ensemencement : février ;
- Époque de plantation : en pleine terre, avril-mai (hémisphère nord) ;
- Distance de plantation : environ 75 cm (sur terrain libre) ;
- Sol : bien drainé ;
- Engrais : bien dosé.

3.3.3 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du "British Standard 950", partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 20 plantes au moins (s'agissant des variétés à multiplication végétative) ou sur 100 plantes au moins (s'agissant des variétés à reproduction sexuée).

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations sur des plantes isolées doivent porter sur 10 plantes ou des parties de plantes prélevées sur chacune de ces 10 plantes et toutes les autres observations doivent porter sur la totalité des plantes utilisées dans l'essai.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

La durée minimale des essais recommandée sous la section 3.1 tient compte, d'une manière générale, de la nécessité de s'assurer que les différences éventuellement observées dans un caractère sont suffisamment reproductibles.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qui par son expression est un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore un caractère pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Variétés à multiplication végétative : pour l'évaluation de l'homogénéité des variétés à multiplication végétative, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 20 plantes, une plante hors type est tolérée.

4.2.3 Variétés à reproduction sexuée : l'homogénéité des variétés à reproduction sexuée doit être déterminée conformément aux recommandations pour les variétés allogames figurant dans l'introduction générale.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en cultivant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'elle ou il présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés similaires soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Plante : port (caractère 1) ;
- b) Feuille : division du limbe (caractère 7) ;
- c) Limbe : type de division (caractère 8) ;
- d) Corolle : nombre de couleurs (caractère 24) ;
- e) Corolle : couleur principale (caractère 27).

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère pour définir le caractère et pour harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemple*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

(*) Caractère avec astérisque – voir la section 6.1.2

QL Caractères qualitatifs – voir la section 6.3

QN Caractères quantitatifs – voir la section 6.3

PQ Caractères pseudo-qualitatifs – voir la section 6.3

(a) Voir les explications du tableau des caractères à la section 8.1

(+) Voir les explications du tableau des caractères à la section 8.2

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*)	Plant: growth habit	Plante: port	Pflanze: Wuchsform	Planta: porte		
PQ	upright	dressé	aufrecht	erecto	Sunvivapa	1
	semi-upright	demi dressé	halbaufrecht	semierecto	Blancena, Sunmariba, Sunmaririho	2
	creeping	rampant	kriechend	trepador	Sunvop	3
2. (*)	Plant: width just after the start of flowering	Plante: largeur au tout début de la floraison	Pflanze: Breite unmittelbar nach Blühbeginn	Planta: diámetro tras iniciarse la floración		
QN	small	petite	klein	pequeño	Kieversil	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Sunver, Sunvop	5
	large	grande	groß	grande	Wynena	7
3. (*)	Stem: anthocyanin coloration (on middle third of an actively growing stem)	Tige: pigmentation anthocyanique (au tiers supérieur d'une tige en pleine croissance)	Stiel: Anthocyanfärbung (am mittleren Drittel eines aktiv wachsenden Stiels)	Tallo: pigmentación antocianica (en el tercio medio de un tallo en pleno crecimiento)		
QL	absent	absente	fehlend	ausente	Blancena, Sunmaririho	1
	present	présente	vorhanden	presente	Wynena	9
4. (*)	Leaf: length of blade	Feuille: longueur du limbe	Blatt: Länge der Blattspreite	Hoja: longitud del limbo		
QN	short	court	kurz	corto	Sunvop	3
	medium	moyen	mittel	medio	Sunmaribisu	5
	long	long	lang	largo	Scarlana	7
5. (*)	Leaf: width of blade	Feuille: largeur du limbe	Blatt: Breite der Blattspreite	Hoja: anchura del limbo		
QN	narrow	étroit	schmal	estrecho	Sunmaribisu	3
	medium	moyen	mittel	medio	Wynena	5
	broad	large	breit	ancho		7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
6. (* (*)	Leaf: shape of blade	Feuille: forme du limbe	Blatt: Form der Blattspreite	Hoja: forma del limbo		
PQ	lanceolate	lancéolé	lanzettlich	lanceolado	Wesverdank	1
	narrow elliptic	elliptique étroit	schmal elliptisch	elíptico estrecho		2
	elliptic	elliptique	elliptisch	elíptico	Kieversil	3
	ovate	ové	eiförmig	oval	Lan Pureye	4
	broad ovate	ové large	breit eiförmig	oval ancho		5
7. (* (*)	Leaf: division of blade	Feuille: division du limbe	Blatt: Fiederung der Blattspreite	Hoja: división del limbo		
QL	absent	absente	fehlend	ausente	Sunmaribisu	1
	present	présente	vorhanden	presente	Sunvop	9
8. (* (+)	Leaf blade: type of division	Limbe: type de division	Blattspreite: Typ der Fiederung	Limbo: tipo de división		
PQ	lobed	lobé	gelappt	lobulada	Balazplum	1
	divided	divisé	eingeschnitten	dividida		2
	dissected	découpé	geschlitzt	partida	Sunvop	3
9. (* (+)	Leaf blade: type of incisions of margin	Limbe: type d'incisions du bord	Blattspreite: Typ der Randeinschnitte	Limbo: tipo de incisiones del borde		
PQ	crenate	crénelé	gekerbt	crenadas	Balazlavi, Sunvivaripi	1
	dentate	dentelé	gezähnt	dentadas	Sunmarisu	2
	serrate	dentellé-crénelé	gesägt	serradas	Sunverb 07	3
10. (* (*)	Leaf blade: color of upper side	Limbe: couleur de la face supérieure	Blatt: Blattspreite: Farbe der Oberseite	Limbo: color del haz		
PQ	yellow green	vert jaune	gelbgrün	verde amarillento		1
	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Sunmaririho	2
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Sunvop	3
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	Wynena	4
	grey green	vert gris	graugrün	verde grisáceo		5

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
11. (*)	Leaf blade: anthocyanin coloration on upper side	Limbe: pigmentation anthocyanique sur la face supérieure	Blattspreite: Anthocyanfärbung an der Oberseite	Limbo: pigmentación antociánica del haz		
QL	absent	absente	fehlend	ausente	Wynena	1
	present	présente	vorhanden	presente	Sunmarisu	9
12.	Leaf blade: amount of anthocyanin coloration	Limbe: degré de la pigmentation anthocyanique	Blattspreite: Umfang der Anthocyanfärbung	Limbo: grado de pigmentación antociánica		
QN	weak	faible	gering	débil		3
	medium	moyen	mittel	media		5
	strong	fort	stark	fuerte		7
13. (*)	Leaf: length of petiole	Feuille: longueur du pétiole	Blatt: Länge des Stiels	Hoja: longitud del peciolo		
QN	short	court	kurz	corto	Lan Pureye	3
	medium	moyen	mittel	medio	Scarlana	5
	long	long	lang	largo	Wynena	7
14. (*)	Inflorescence: diameter	Inflorescence: diamètre	Blütenstand: Durchmesser	Inflorescencia: diámetro		
QN	small	petit	klein	pequeño		3
	medium	moyen	mittel	medio	Blancena	5
	large	grand	groß	grande	Scarlana	7
15. (*) (+)	Inflorescence: shape in profile	Inflorescence: forme de profil	Blütenstand: Form im Profil	Inflorescencia: forma de perfil		
PQ	broad ovate	ovale large	breit eiförmig	oval ancha		1
	broad obovate	obovale large	breit verkehrt eiförmig	oboval ancha	Wynena	2
	cylindrical	cylindrique	zylindrisch	cilíndrica	Sunmarisu	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
16. (*)	Flower: arrangement of corolla lobes	Fleur: disposition des lobes de la corolle	Blüte: Anordnung der Kronlappen	Flor: disposición de los lóbulos de la corola		
QN	free	ouverts	freistehend	libre	Scarlena	1
	touching	tangents	sich berührend	en contacto	Blancena, Sunmarisu	2
	overlapping	chevauchants	überlappend	solapada		3
17. (*)	Flower: diameter of corolla	Fleur: diamètre de la corolle	Blüte: Durchmesser der Krone	Flor: diámetro de la corola		
QN	small	petit	klein	pequeño	Sunvop	3
	medium	moyen	mittel	medio	Blancena, Sunmarisu	5
	large	grand	groß	grande	Scarlena	7
18. (*)	Calyx: anthocyanin coloration	Calice: pigmentation anthocyanique	Kelch: Anthocyanfärbung	Cáliz: pigmentación antociánica		
QL	absent	absente	fehlend	ausente	Kieversil, Lobena	1
	present	présente	vrhanden	presente	Scarlena	9
19. (*)	Calyx: distribution of anthocyanin coloration	Calice: répartition de la pigmentation anthocyanique	Kelch: Verteilung der Anthocyanfärbung	Cáliz: distribución de la pigmentación antociánica		
PQ	at the base	à la base	an der Basis	en la base		1
	upper part	sur la partie supérieure	am oberen Teil	en la parte superior	Sunmarisa	2
	teeth only	sur les dents seulement	nur an der Zähnung	sólo en los dientes	Sunmaribisu	3
	entire calyx	sur tout le calice	am ganzen Kelch	en todo el cáliz		4
20. (*)	Corolla tube: length	Tube de la corolle: longueur	Kronröhre: Länge	Tubo de la corola: longitud		
QN	short	court	kurz	corto	Balazpima	3
	medium	moyen	mittel	medio	Kieversil, Sunvop	5
	long	long	lang	largo	Sunmariba, Sunmariribu	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
21. (*)	Corolla tube: color of tip of protruding hairs	Tube de la corolle: couleur du sommet des poils saillants	Kronröhre: Farbe der Spitze der herausragenden Haare	Tubo de la corola: color del extremo de los pelos visibles		
PQ	white	blanc	weiß	blanco	Balazpima	1
	light green yellow	vert jaune clair	hell grüngelb	amarillo verdoso claro	Sunmaribisu	2
	pink	rose	rosa	rosa		3
	red	rouge	rot	rojo		4
	purple	violet	purpurn	púrpura	Sunvivabupan	5
	grey purple	violet gris	graupurpurn	púrpura grisáceo	Balazplum	6
	light grey	gris clair	hellgrau	gris claro	Sunmariribu	7
22. (*)	Corolla lobe: curvature of longitudinal axis	Lobe de la corolle: courbure de l'axe longitudinal	Kronlappen: Biegung der Längsachse	Lóbulo de la corola: curvatura del eje longitudinal		
QN	incurved	incurvé	aufgebogen	curvado hacia arriba	Sunvat	1
	straight	droit	gerade	recto	Sunmaririho	2
	recurved	retombant	zurückgebogen	curvado hacia abajo	Wynena, Blancena	3
23. (*)	Corolla lobe: undulation of margin	Lobe de la corolle: ondulation du bord	Kronlappen: Randwellung	Lóbulo de la corola: ondulación del borde		
QN	weak	faible	gering	débil	Lan Pureye	3
	medium	moyenne	mittel	media	Balazplum, Balazdapi	5
	strong	forte	stark	fuerte		7
24. (*)	(a) Corolla: number of colors	Corolle: nombre de couleurs	Krone: Anzahl Farben	Corola: número de colores		
QL	one	une	eine	uno	Sunmaribisu	1
	two	deux	zwei	dos	Kieverstar	2
	more than two	plusieurs	mehr als zwei	más de dos		3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
25. (*)	(a) Corolla: color pattern	Corolle: répartition de la couleur	Krone: Muster der Farben	Corola: distribución del color		
PQ	even	régulière	gleichmäßig	uniforme	Sunmaribisu	1
	shaded	dégradée	schattiert	sombreado	Kieverstar	2
	star-shaped	en étoile	sternchenförmig	estrellado		3
	speckled	tachetée	gefleckt	manchado		4
	speckled and striped	tachetée et striée	gefleckt und gestreift	manchado y rayado	Kieversil	5
26. (*)	(a) <u>Shaded varieties only</u>: Corolla: distribution of color	<u>Variétés dégradées seulement</u>: corolle: répartition de la couleur	<u>Nur schattierte Sorten</u>: Krone: Verteilung der Farbe	<u>Sólo para variedades sombreadas</u>: Corola: distribución del color		
QL	lighter towards base	plus claire vers la base	heller zur Basis hin	más claro hacia la base		1
	lighter towards apex	plus claire vers le sommet	heller zur Spitze hin	más claro hacia el ápice		2
27. (*)	(a) Corolla: main color	Corolle: couleur principale	Krone: Hauptfarbe	Corola: color principal		
PQ	RHS Colour Chart	Code RHS des couleurs	RHS-Farbkarte	Carta de colores RHS		
28. (*)	(a) Corolla: secondary color	Corolle: couleur secondaire	Krone: Sekundärfarbe	Corola: color secundario		
PQ	RHS Colour Chart	Code RHS des couleurs	RHS-Farbkarte	Carta de colores RHS		
29. (*)	Corolla: eye	Corolle: oeil	Krone: Höhle	Corola: ojo		
QL	absent	absent	fehlend	ausente	Sunmarisu	1
	present	présent	vorhanden	presente	Spikena	9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
30. (*)	Corolla: diameter of eye	Corolle: diamètre de l'oeil	Krone: Durchmesser der Höhle	Corola: diámetro del ojo		
QN	small	petit	klein	pequeño	Sunmaririhó	3
	medium	moyen	mittel	medio	Spikena	5
	large	grand	groß	grande	Sumverb 09	7
31. (*)	(a) Corolla: color of eye	Corolle: couleur de l'oeil	Krone: Farbe der Höhle	Corola: color del ojo		
PQ	whitish green	verdâtre blanc	weißlichgrün	verde blanquecino	Sunvivaripi	1
	green yellow	jaune vert	grünelb	amarillo verdoso	Balazlavi, Vertis	2
	pink	rose	rosa	rosa	Balazpima	3
	red	rouge	rot	rojo	QuHa 237V	4
	purple	violet	purpurn	púrpura	Balazdapi	5
32. (*)	(a) Corolla: change of color with age	Corolle: changement de couleur avec le temps	Krone: Veränderung der Farbe mit dem Alter	Corola: cambio de color con el paso del tiempo		
QN	strongly fading	fortement délavée	stark verblassend	fuertemente desvaído		1
	weakly fading	légèrement délavée	schwach verblassend	débilmente desvaído		2
	no change	aucun changement	keine Veränderung	sin cambios	Blancena, Lobena	3
	weakly intensifying	légère intensification	sich schwach verstärkend	débilmente intensificado		4
	strongly intensifying	forte intensification	sich stark verstärkend	fuertemente intensificado		5

8. Explications du tableau des caractères

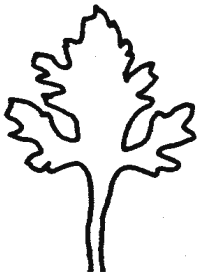
8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

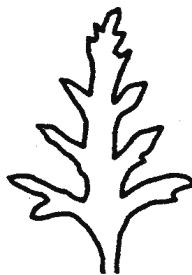
- (a) Toutes les observations sur la couleur de la fleur doivent être effectuées sur la partie supérieure de la fleur

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

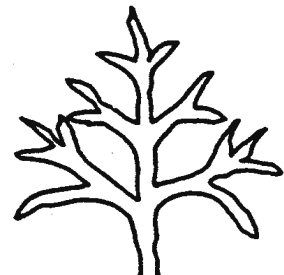
Ad 8 : Feuille : Limbe : type de division



1
lobé



2
divisé

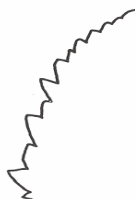


3
découpé

Ad 9 : Feuille : Limbe : type d'incisions du bord



1
crénelé

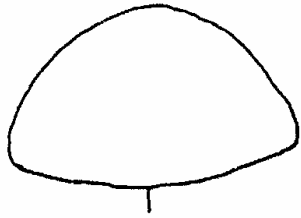


2
dentelé

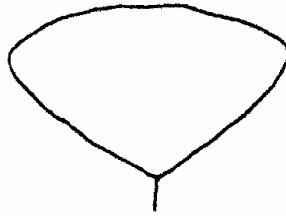


3
dentelé-crénelé

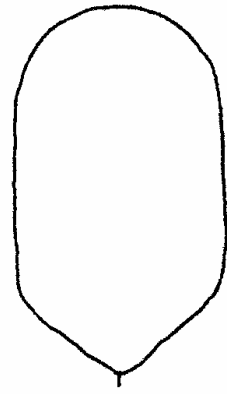
Ad 15 : Inflorescence : forme de profil



1
ovale large



2
obovale large



3
cylindrique

9. Bibliographie

Aucune littérature particulière.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1	Nom latin	<input type="text" value="Verbena L."/>
1.1	Nom commun	<input type="text" value="VERVEINE"/>
2. Demandeur		
	Nom	<input type="text"/>
	Adresse	<input type="text"/>
	Numéro de téléphone	<input type="text"/>
	Numéro de télécopieur	<input type="text"/>
	Adresse électronique	<input type="text"/>
	Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
	Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>
	Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence
4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété		
4.1 Schéma de sélection		
Variétés issues d'une :		
4.1.1 hybridation		
a) hybridation contrôlée (indiquer les variétés parentales)	[]	
b) hybridation à généalogie partiellement connue (indiquer la (les) variété(s) parentale(s) connue(s))	[]	
c) hybridation à généalogie inconnue	[]	
4.1.2 Mutation (indiquer la variété parentale)	[]	
4.1.3 Découverte (indiquer le lieu et la date, ainsi que la méthode de développement)	[]	
4.1.4 Autre (préciser)	[]	
4.2 Méthode de multiplication de la variété		
4.2.1 Multiplication végétative		
a) boutures	[]	
b) multiplication <i>in vitro</i>	[]	
c) autre (indiquer la méthode)	[]	
4.2.2 Semences	[]	
4.2.3 Autre (préciser)	[]	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence
<p>5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).</p>		
Caractères	Exemple de variétés	Note
<p>5.1 Plante : port (1)</p>		
dressé	Sunvivapa	1[]
demi dressé	Blancena, Sunmariba, Sunmaririh	2[]
rampant	Sunvop	3[]
<p>5.2 Feuille : division du limbe (7)</p>		
absente	Sunmaribisu	1[]
présente	Sunvop	9[]
<p>5.3 Feuille : Limbe : type de division (8)</p>		
lobé	Balazplum	1[]
divisé		2[]
découpé	Sunvop	3[]
<p>5.4 Corolle : répartition de la couleur (25)</p>		
régulière	Sunmribisu	1[]
dégradée	Kieverstar	2[]
en étoile		3[]
tachetée		4[]
tachetée et striée	Kieversil	5[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence	
Caractères	Exemple de variétés		Note
5.5i Corolle : couleur principale (27)	code RHS des couleurs		
5.6ii Corolle : couleur principale (27)			
blanc			1[]
jaune			2[]
vert			3[]
orange			4[]
rose clair			5[]
rose			6[]
rouge			7[]
violet-rouge			8[]
violet-bleu			9[]
violet clair			10[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence
-------------------------	-----------------	---------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en approchen(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Corolle : couleur principale</i>	<i>rose clair</i>	<i>rose</i>

Commentaires :

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence
<p>7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété</p> <p>7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.2 Conditions particulières pour l'examen de la variété</p> <p>7.2.1 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>7.2.2 Dans l'affirmative, veuillez préciser :</p> <p>7.3 Autres renseignements</p>		
<p>8. Autorisation de dissémination</p> <p>a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation</p>		

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence
-------------------------	-----------------	---------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner

9.1 L'expression d'un ou de plusieurs caractères d'une variété peut être influencée par divers facteurs tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateurs de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | |
|---|-----------------|
| a) micro-organismes (p. ex., virus, bactéries, phytoplasme) | Oui [] Non [] |
| b) traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance ou pesticides) | Oui [] Non [] |
| c) culture de tissus | Oui [] Non [] |
| d) autres facteurs | Oui [] Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser :

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]